



# Il était une fois le COSOG ... ou si le COSOG m'était conté Présidé par sa «principale» tribu (saison 2)

Les différents administrateurs ont l'habitude de dire que les impressions ressenties lors du premier conseil d'administration d'un mandat donnent le ton du mandat.

Et bien pour la CFTC un conseil : il va falloir s'accrocher...

Il semble que les difficultés rencontrées par les 5 organisations syndicales (UNSA-CGT-CFDT-CGC), lors des différents Bureaux préparatoires, ne permettent pas de faire des propositions construites et réfléchies aux administrateurs du Conseil d'Administration.

Les conséquences sont immédiates pour un certain nombre de dossiers, des discussions à n'en plus finir, des propositions différentes faites en CA de celles définies en Commission ou en Bureau et en définitives très peu d'avancées pour les agents, ni de simplification pour la gestion administrative du COSOG.

Nous espérons fortement qu'il ne s'agit que d'une mise en route et que la situation générale s'améliorera.

# 41 % des fonctionnaires ont renoncé à des soins en 2013

Selon une étude de la mutuelle INTERIALE et du GROUPE MONITEUR citée par la revue Acteur Public n°897 du 19 février 2014, pratiquement la moitié des fonctionnaires ont renoncé à des soins en 2013, alors même que 97% bénéficient d'une complémentaire mutuelle ou assureur.

Pour 52% cela tient au coût trop élevé des soins, et cela concerne d'abord les frais de lunettes ou lentilles, prothèses et soins dentaires, médecins spécialistes. Le phénomène des dépassements d'honoraires aggrave cette situation.

Quelques solutions existent :

- la géolocalisation des professions de santé avec ameli.fr sur le site de la sécurité sociale (annuaire de médecins et établissements avec tarifs et remboursement Sécurité Sociale),
- Les réseaux partenaires des mutuelles ou assurances,
- Les centres de santé mutualistes

Mais cela ne suffit pas, pour l'Etat il faut améliorer la participation des ministères aux frais de santé !

**LES FONCTIONNAIRES DOIVENT POUVOIR  
SE SOIGNER !**

**LA CFTC DIT NON A LA MISERE  
DANS LA FONCTION PUBLIQUE**